



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

insertion professionnelle

Question au Gouvernement n° 3515

Texte de la question

EMPLOI DES JEUNES ET MISSIONS LOCALES

M. le président. La parole est à M. Michel Issindou, pour le groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.

M. Michel Issindou. Monsieur le Premier ministre, le chômage des jeunes âgés de dix-huit à vingt-six ans constitue un véritable drame pour notre pays, un véritable échec pour le Gouvernement : 600 000 d'entre eux le subissent actuellement avec les difficultés morales et financières qu'il entraîne. Et au moment où il serait nécessaire de renforcer votre action en leur faveur, vous envoyez des signes négatifs aux structures chargées de les accompagner dans leur recherche d'emploi.

Les missions locales ont pris toute leur place auprès des jeunes en difficulté. Elles font un remarquable travail pour épauler ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, ceux qui cumulent les problèmes psychologiques, de santé et d'échec scolaire. Ces jeunes-là ne semblent plus vous intéresser.

Par une circulaire de janvier 2011, en effet, vous avez changé les objectifs des missions locales. Vous souhaitez les juger uniquement sur les chiffres d'insertion dans l'emploi. C'est certes l'objectif ultime ; mais en les évaluant sur ce seul critère, vous ignorez tout le travail préalable pour en arriver là. Pourquoi les mettre en concurrence et les culpabiliser parfois, alors même que les bassins d'emploi et les publics sont très différents ?

Les jeunes méritent une attention toute particulière. Ils ont envie de s'en sortir et les missions locales sont le lieu où ils peuvent s'orienter, se former, reprendre espoir et obtenir un emploi. Ce qui se cache derrière votre retrait progressif, c'est peut-être la volonté d'en démontrer l'insuffisante efficacité afin d'amener à leur disparition progressive.

Monsieur le Premier ministre, les missions locales doutent aujourd'hui de vos réelles intentions. Elles ont besoin d'être rassurées et vous demandent d'ouvrir des négociations au plus vite. Quand allez-vous enfin les entendre et donner à ce service public de l'emploi des jeunes les moyens de fonctionner efficacement ?

(Applaudissements sur les bancs des groupes SRC et GDR.)

M. le président. La parole est à M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé.

M. Xavier Bertrand, *ministre du travail, de l'emploi et de la santé*. Monsieur le député, heureusement que nous n'avons pas attendu votre question pour nous pencher sur les missions locales ! *(Vives exclamations sur les bancs du groupe SRC.)* Heureusement que nous n'avons pas attendu la reprise, ni que vous cherchiez à faire un numéro sur les missions locales, pour travailler avec elles. *(Même mouvement.)*

M. Henri Jibrayel. Minable !

M. le président. Monsieur Jibrayel, je vous en prie !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Le 20 avril dernier, j'ai présidé moi-même le conseil national. Depuis des mois et des mois, je travaille sur ces questions avec M. Gille - vous devriez lui en parler - et avec M. Perrut. *(Vives exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.)*

M. Patrick Lemasle. Zéro !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. La semaine dernière encore, Nadine Morano a travaillé avec les missions locales sur l'insertion des jeunes.

Les crédits des missions locales n'ont pas varié par rapport à l'an dernier.

Vous n'avez fait qu'une timide allusion à l'objectif ultime : amener les jeunes vers l'emploi. On a tout de même le droit de se demander pourquoi certaines missions locales font valoir un taux d'insertion de 18 % quand d'autres

vont jusqu'à 62 %. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe UMP.*) Ce n'est pas compliqué. À la clef, ce ne sont pas des statistiques qui me font plaisir mais le nombre de jeunes qui accèdent à l'emploi.

M. Jean-Pierre Kucheida. Pourquoi ils le perdent, leur emploi !

M. Xavier Bertrand, *ministre*. Je sais aussi qu'on ne peut revêtir toutes les missions locales du même costume : quand votre territoire comprend une zone urbaine sensible ou bien trois, vous ne pouvez pas présenter les mêmes taux d'insertion. Voilà pourquoi nous avons fait du sur-mesure avec les préfets. Mais ceux qui connaissent le dossier ne se livrent pas à la polémique comme vous, car ils savent pertinemment comment nous travaillons. (*Vives protestations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*)

Enfin, si vous voulez faire reculer le chômage des jeunes, non seulement vous devez travailler avec les missions locales, ce que nous faisons, non seulement vous y mettez les moyens, mais vous ne commettez pas l'erreur ultime consistant à dire aux jeunes que leur avenir résiderait dans des emplois-jeunes, c'est-à-dire des emplois publics financés par de l'argent public que n'ont pas les socialistes. L'avenir des jeunes passe aussi par l'entreprise, avec notamment, l'apprentissage. C'est la différence entre vous et nous. (*Vifs applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Données clés

Auteur : [M. Michel Issindou](#)

Circonscription : Isère (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 3515

Rubrique : Emploi

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 5 octobre 2011

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 5 octobre 2011